



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/111

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'association Soierie vivante -  
Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

**Rapporteur** : M. DOUCET Grégory

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES**

2020/111 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SOIERIE  
VIVANTE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT PAR LE  
CONSEIL MUNICIPAL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA  
VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est membre de l'association Soierie vivante.

**I- Contexte :**

Située au cœur de la Croix-Rousse, l'association Soierie vivante, créée en 1993, assure la sauvegarde et la mise en valeur des deux derniers ateliers de tissage - logis de canuts, (locaux et mobilier dont les métiers à tisser) appartenant à la Ville de Lyon :

- un atelier de passementerie, situé au 21 rue Richan à Lyon 4<sup>ème</sup> ;
- un atelier de tissage, situé à l'angle des rues Lebrun et Justin Godard à Lyon 4<sup>ème</sup>.

Au titre d'une convention d'objectifs et de moyen signée le 14 janvier 2015, l'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de ces locaux en vue de présenter l'activité de tissage et les conditions de vie et d'habitat des Canuts. Ainsi, l'association accueille le public in situ, proposant des activités variées pour tous les publics, notamment, des visites commentées avec démonstrations sur les métiers à tisser, ainsi que des activités pour les enfants et pour les adultes.

**II – Modalités de représentation :**

La Ville de Lyon est membre de droit de l'association Soierie vivante. Elle dispose d'un représentant au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.

Les mairies des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements disposent également d'un représentant. Il leur appartient de désigner leur représentant.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à la désignation du représentant de la Ville de Lyon.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association en date du 10 mars 2004 ;

**DELIBERE**

Madame Nathalie PERRIN-GILBERT est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'association Soierie vivante.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Grégory DOUCET**